Commune de Hamois

Rapport annuel Développement Rural 2018

OPÉRATION DE
DÉVELOPPEMENT RURAL
COMMUNE DE HAMOIS

Partie I : Situation générale de l'opération



Le PCDR de Hamois a été approuvé par le Gouvernement wallon le 16 février 2016. 2018 est donc la troisième année de mise en œuvre des projets. Outre les deux premières conventions relatives à la création d'une liaison douce reliant Hamois et Achet, et l'aménagement d'un espace de rencontre et de convivialité au cœur du village d'Emptinne, plusieurs projets ont été initiés, avec le soutien de la Commission Locale de Développement Rural et la Fondation Rurale de Wallonie.

1. Tableau des projets réalisés

Priorité du PCDR	Numéro projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)
Lot 1	3	Création de places d'accueil pour la petite enfance (locaux pour co-accueillantes conventionnées)	Barrière d'Hubinne à Hamois : Auteur de projet: 23.413€ Travaux: 274.323€ Local Sainte Bérégise à Emptinne (2016) : 70.000€	Province de Namur Fabrique d'église d'Emptinne
Lot 1	1	Sécurisation des points noirs en matière de sécurité routière	1. Rue Saint-Pierre: 355.722,26 € 2. Traversée de Natoye : 489.743,46 €	DGO1 - PIC

2. Tableau des projets en cours.

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Stade d'avancement du projet
Lot 2	18	Aménagement du centre de village à Schaltin	A définir ultérieurement	1. Département espaces verts (SPW) 60% 2. Contrat rivière du Bocq 3. Petit patrimoine populaire Wallon 4. Semaine de l'arbre 5. Infrasport	Mise en place d'un comité d'accompagnement villageois – 1ère réunion le 18 avril 2018. Plantation de 40 arbres fruitiers
Lot 2	17	Aménagement d'un espace de rencontre et de convivialité à Natoye (La Grette)	A définir ultérieurement		Une étude du projet a été remise par la Province de Namur.
Lot 2	16	Coordination des actions et renforcement des moyens en matière de protection et de valorisation du patrimoine local		1. Petit patrimoine insolite	Dans le cadre de l'appel à projets « Petit Patrimoine Insolite », la Commune a introduit un dossier pour les abreuvoirs et lavoirs de Mohiville (recoupement avec la fiche 2.22)
Lot 1	4	Amélioration de la qualité de l'eau		SPGE - STP	La Commune a adhérer aux services AGREA de l'INASEP. Le STP a effectué des travaux de curage de cours d'eau.
Lot 1	5	Réflexion globale sur la mobilité	2.743 €		Pose de panneaux de covoiturage

		via l'élaboration d'un outil cartographique à usage communal			
Lot 1	13	Mise en place d'une plateforme inter-services	0€		5 groupes de travail seront mis en place au sein de l'Administration Communale
Lot 2	15	Amélioration des infrastructures des écoles de Natoye et de Hamois	1. Natoye : 911.323,55 € 2. Ecole de Hamois : (achat du bâtiment ; 220.500 €)	FWB	1. Ecole de Natoye : Permis d'urbanisme obtenu. Dossier exécution en cours de finalisation. 2. Ecole de Hamois : le bâtiment de police a été acquis par la Commune. Un auteur de projet devra être désigné pour les transformations en bâtiment scolaire.
Lot 1	6	Politique communale de l'environnement	61.130,20 €		Mise en place de panneaux photovoltaïques sur les écoles
Lot 1	7	Création d'un réseau de liaisons de mode doux entre les villages : Phase 1 : Liaison Hamois-Achet Première convention Développement Rural	Convention réalisation : 763.654,89 €	DR	Stade attribution du marché
Lot 1	11	Actions de soutien à l'économie locale	1.500€	Commune	Une action de promotion du commerce local a été menée pour les fêtes de fin d'année. Décorations communes des

					commerces, promotion et distribution de bons de réduction.
Lot 1	10	Aménagement d'un espace de rencontre et de convivialité au cœur du village d'Emptinne Deuxième convention Développement Rural	931.348,85 €	DR	Auteur de projet désigné. Avant-projet validé par le Collège communal et la CLDR.
Lot 1	2	Problématique du vieillissement des aînés par la mise en place de services adaptés			En 2016, des magnets ont étés réalisés. En 2017 un répertoire des services à destination des ainées a été mis en place.
Lot 2	20	Création d'une micro-zone d'activités économiques à la Gozée à Natoye			Géomètre désigne pour diviser les parcelles concernées.
Lot 2	19	Rénovation des équipements récréatifs dans tous les villages	40.000 €	Infrasports	Projet de rénovation de la Plaine de Natoye – à l'étude chez Infrasports
3	28	Mise en valeur du Petit Patrimoine Populaire wallon (étude et réalisations)			Appel à projet rentré pour le recensement du PPPW

3. Tableau des projets en attente

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Programmation du projet
Lot 1	9	Élaboration et mise en œuvre d'un outil d'aménagement du territoire dans le but de préserver les paysages ruraux	30.250 € TVAC	Aucun	2018
Lot 2	14	Esplanade des Quatre Vents : Aménagements de logements intergénérationnels et services liés	Non budgété		2020-2023
Lot 2	19	Rénovation des équipements récréatifs dans tous les villages	Non budgété		2020-2023
Lot 2	21	Aménagement/accessibilité/extension du bâtiment de l'OCTC	Non budgété		2020-2023
Lot 2	22	Aménagement d'un espace de rencontre et de convivialité à Scoville, Mohiville et Scy	Non budgété		2020-2023
Lot 2	23	Aménagement d'un espace de rencontre et de convivialité à Achet	Non budgété		2020-2023
Lot 3	24	Développement d'une politique d'intégration de la cité Vivaise à Emptinne	Non budgété		2024-2026
Lot 3	25	Valorisation du centre de Hamois : Hubinne Phase 2 : Agrandissement des infrastructures sportives et récréatives	Non budgété		2024-2026
Lot 3	26	Accompagnement des producteurs/agriculteurs dans la diversification et la promotion de leurs activités	Non budgété		2024-2026
Lot 3	27	Élaboration d'une charte de la vie rurale pour les nouveaux habitants	Non budgété		2024-2026
Lot 3	28	Mise en valeur du Petit Patrimoine Populaire wallon (étude et réalisations)	Non budgété		2024-2026
Lot 3	29	Hamois "commune verte et fleurie" - actions d'embellissement et de préservation du maillage écologique	Non budgété		2024-2026
Lot 3	30	Création et promotion d'un atelier rural et d'un hall relais	Non budgété		2024-2026
Lot 3	31	Renforcement des services communaux à la population et adaptation du site communal d'Emptinne	Non budgété		2024-2026
Lot 3	32	Mise en place de mesures de promotion de la commune	Non budgété		2024-2026

Lot 3	33	Promotion des nouvelles technologies de l'information et de la communication	Non budgété		2024-2026
Lot 3	34	Création d'un centre de travail partagé (espace coworking) à Emptinne (ZAE de Ciney-Hamois)	Non budgété		2024-2026
Lot 3	35	Création d'une liaison communale et trans-communale de voie lente	Non budgété		2024-2026
Lot 3	36	Développement de logements intergénérationnels	Non budgété		2019

4. 4. Tableau des projets abandonnés

Aucun projet abandonné

5. Tableau des initiatives nouvelles

Aucune nouvelle initiative à ce stade

Partie II : TABLEAU DETAILLANT L'AVANCEMENT PHYSIQUE ET FINANCIER D'UN PROJET EN PHASE D'EXECUTION DE TRAVAUX.

OPÉRATION DE
DÉVELOPPEMENT RURAL
COMMUNE DE HAMOIS

Actuellement, 2 projets sont en cours de travaux (stade de la réception provisoire) ; la Rue Saint Pierre à Hamois et la Chaussée de Namur à Natoye ; correspondant à 2 points noirs en matière de sécurité routière (Lot 1 – fiche 1)

Par contre, une convention-faisabilité a été signée par le Ministre le 2 décembre 2016 pour un montant de 24.585,20 €. Cette convention concerne la fiche-projet n°7 « Création d'une liaison douce entre Hamois et Achet ». L'auteur de projet, l'INASEP, a été désigné le 27 juin 2016. La convention réalisation a été signée par le Ministre, et les offres sont actuellement à l'analyse. Les travaux devront débuter courant mai-juin.

PARTIE III : TABLEAU RAPPORT COMPTABLE ET FONCTIONNEMENT D'UN PROJET TERMINE (Décompte final < 10 ans).

OPÉRATION DE
DÉVELOPPEMENT RURAL
COMMUNE DE HAMOIS

Aucun projet à ce stade de l'ODR

PARTIE IV : RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL.

OPÉRATION DE
DÉVELOPPEMENT RURAL
COMMUNE DE HAMOIS

Année de l'installation de la CLDR	**Année d'approbation du Règlement d'ordre intérieur**	**Dernière date de la modification de composition de la CLDR**	**Dernière date de modification du Règlement d'ordre intérieur**
2013	2013	27 mars 2017	Aucune
Date des réunions durant l'année écoulée	23 avril 2018	**Nombre de présents**	14
	14 novembre 2018		15
Réflexion sur l'opération de développement rural			

	L'année 2018 a été marquée par les élections communales. En raison de la période de prudence, la CLDR ne s'est réunie en plénière qu'à deux reprises. Néanmoins, d'autres réunions ou activités ont permis aux membres de poursuivre leurs travaux, notamment en ce qui concerne le suivi de la deuxième convention relative à l'aménagement du cœur de village d'Emptinne. Un projet qui multiplie les enjeux. La CLDR s'est donc réunie à 2 reprises pour : RECEVOIR DES INFORMATIONS • L'état d'avancement de la première demande de convention : fiche-projet I.7 : liaison Hamois-Achet • Le point sur l'état d'avancement des fiches-projets du PCDR et d'autres projets communaux : la plaine Eugénie de Mohiville, les aménagements de voiries, l'aménagement du centre de Schaltin, l'aménagement de modules de jeux et de parcours VITA au bois de Cheumont, la place de la Grette à Natoye, la ZAE de la Gozée à Natoye,… • Les suites de la plate-forme interservices à l'administration communale • D. Dubois, Directeur du Service provincial d'aides familiales (SPAF), est venu présenter le projet « Dory » d'Anhée, un centre multi-services intergénérationnel, en vue de la préparation de la fiche-projet relative à l'aménagement de la plaine des Quatre Vents à Natoye. REMETTRE DES AVIS • La mobilisation de la CLDR : le point sur la fréquentation des réunions et les suites à envisager • Sur les projets conventionnés en DR • Sur l'aménagement du cœur de village d'Emptinne VISITER DES PROJETS • Visite du projet d'aménagement du bois de Cheumont

	MAIS AUSSI… Au-delà de ces deux réunions plénières, les membres de la CLDR ont été conviés : - A la cérémonie communale des vœux - A la consultation des habitants du village d'Emptinne (le 29 mai) concernant l'aménagement du cœur de village. - Au Comité d'accompagnement (le 18 avril) mis en place dans le cadre de l'aménagement du cœur de village de Schaltin. Le travail du groupe de travail Patrimoine s'est également poursuivi, dans le cadre de l'inventaire des éléments patrimoniaux.
Propositions de projets à entreprendre	
Numéro fiche-projet	21
Intitulé du projet	Aménagement/accessibilité/extension du bâtiment de l'OCTC
Priorité du projet	2
Calendrier d'exécution	2019-2021. Prochaine demande de convention DR.
Numéro fiche-projet	17
Intitulé du projet	Aménagement d'un espace de rencontre et de convivialité à Natoye
Priorité du projet	2
Calendrier d'exécution	2019-2021. Partenariat province-commune.
Numéro fiche-projet	14
Intitulé du projet	Esplanade des Quatre vents : Aménagements de logements intergénérationnels et services liés.
Priorité du projet	Lot 2
Calendrier d'exécution	2019. Tout un travail de réflexion sera réalisé, en vue de préparer une actualisation de la fiche-projet.
Numéro fiche-projet	5
Intitulé du projet	Réflexion globale sur la mobilité via l'élaboration d'un outil cartographique à usage communal
Priorité du projet	1
Calendrier d'exécution	2019-2021. Mise en place d'un GT chemins et sentiers.

PARTIE V : PROGRAMMATION DANS LES TROIS ANS AVEC RECHERCHE DES MOYENS FINANCIERS

OPÉRATION DE
DÉVELOPPEMENT RURAL
COMMUNE DE HAMOIS

	Priorité du PCDR	Intitulé et numéro du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	
				Dénomination	Pourcentage intervention
2019	2.21	Aménagement extension du bâtiment de l'OCTC	A définir	Développement Rural	60% jusque 500.000 € 50% au delà
2020	3.36	Projet n°36 : Développement de logements intergénérationnels	A définir	Développement Rural	80%
2021	3.30	Projet n°30 : Création et promotion d'un atelier rural et d'un hall relais	A définir	Développement Rural	80% jusque 500.000 € 50% au delà

OPÉRATION DE
DÉVELOPPEMENT RURAL
COMMUNE DE HAMOIS

RAPPORT ANNUEL

Annexes à la partie 4

Hamois - **O**pération de **D**éveloppement **R**ural/ Agenda 21 local

Réunion de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR)
Le 23 avril 2018

Membres présents :
Mmes et Ms Warzée Caverenne V., Roland P-H., Jadot L., Cellier G., Besonhez Q., Deprez M., Degotte J-P., Bertrand C., Balleux S., Descamps Th., Baudoin Ch., Gauthier J., Alhadeff S. et Gondry Ph.

Agent-relais communal :
Pecheur R.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) :
Defays D.

Excusés
Grotz A-L., Frippiat W., Smets B., Watterman A., Résibois J.

1. Visite du projet d'aménagement du bois de Cheumont

En début de réunion, les membres de la CLDR, accompagnés de membres de la CCATM et de Sarah Leclercq (coordinatrice de l'accueil extra-scolaire), se sont rendus au bois de Cheumont pour y découvrir les aménagements en cours. Ce site, idéalement situé à deux pas du RAVeL et du centre de Hamois, sera équipé de modules de jeux en robinier et de différents panneaux didactiques destinés à mieux connaître le village et son histoire mais aussi le milieu naturel. Il s'agit d'un projet porté par le Conseil communal des enfants. L'ouverture est programmée en septembre.

2. Approbation du compte-rendu de la réunion du 16 novembre 2017

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité, sans remarque.

3. L'état d'avancement des conventions en Développement Rural

Petit rappel synthétique des étapes administratives d'un projet en Convention DR.



3.1 Fiche-projet 1.7 : liaison douce Hamois-Achet

L'ensemble du dossier « projet » a été transmis à la DGO3. La convention réalisation a été ratifiée par le Conseil communal. Elle est désormais en attente de la signature du Ministre. Une fois cet accord obtenu, la mise en adjudication des travaux pourra débuter.

Question de la CLDR : Quid de la traversée au niveau du manège ? Comme prévu lors des consultations au stade de l'avant-projet, la barrière sera interrompue au niveau du manège. Le courrier de la Police du 24/3/2017 confirme l'accord de madame Lemense (DGO1) pour autoriser l'interruption de la barrière au niveau de l'accès agricole situé avant le virage dans le sens Achet-Hamois.

3.2 Fiche-projet 1.10 : Le cœur de village d'Emptinne

Le 6 décembre 2017, la convention-faisabilité relative à l'aménagement de la place d'Emptinne a été signée par le Ministre. La procédure de désignation d'un auteur de projet est donc en cours. 10 bureaux d'étude ont été consultés et 7 d'entre eux ont remis une esquisse avec une note d'intention ainsi qu'une note méthodologique relative à la participation des habitants.

Une première réunion avec les habitants est programmée le 29 mai prochain à la salle Saint-Martin d'Emptinne.

Questions de la CLDR :

- Une mise en valeur du Patrimoine est-elle prévue ? Ce n'est à ce stade pas prévu dans le projet mais c'est tout à fait envisageable car le GT Patrimoine a terminé le travail sur le village d'Emptinne.
- Un point d'accès à l'eau et à l'électricité est-il prévu ? Oui, que ce soit pour les activités associatives ou pour l'accueil de commerçants ambulants.
- Qui sera associé à la consultation ? les habitants du village, les membres de la CLDR et de la CCATM mais aussi le personnel communal.

4. Retour sur la réunion de Schaltin

Le mercredi 18 avril, une réunion relative à l'aménagement du cœur de village de Schaltin a été organisée. 37 habitants et/ou membres d'associations y ont participé. L'étude réalisée dans le cadre du Partenariat Province/Commune leur a été présentée, ce qui a permis d'entendre une première série de besoins et d'attentes à prendre en considération.

Par ailleurs, Jonathan Gauthier et France Didion se sont proposés pour préparer, avec l'aide de la Commune et du coordinateur du projet agroforestia de Rempache, un dossier à introduire dans le cadre de l'appel à projets « Vis mon village » de la Fondation Roi Baudouin pour la remise en état du potager du presbytère.

Le compte-rendu de cette réunion se trouve en annexe à ce compte-rendu.

5. Les avancées des projets communaux

Les travaux de la rue Saint-Pierre à Hamois

Ces travaux de voirie intègrent une dimension de mobilité douce puisqu'ils permettront de sécuriser l'accès aux commerces depuis la chaussée de Liège via une traversée à l'entrée de la rue Saint-Pierre. Les travaux sont en voie de finalisation.

La liaison douce est peu respectée du fait de stationnement. Les riverains et leurs visiteurs vont devoir apprendre à se stationner sur la voirie, ce qui crée un effet de chicanes naturelles avec pour résultat une réduction de la vitesse. De nouvelles habitudes sont à prendre et la sensibilisation sera nécessaire. Beaucoup de gens ignorent que le stationnement sur la chaussée est autorisé.

Plus tard, un rond-point de type aménagement léger sera réalisé au carrefour de l'église.

La plaine Eugénie de Mohiville

Ce projet d'un montant de plus ou moins 200.000 € proposera une série de jeux en robinier (même type d'aménagement que dans le bois de Cheumont) dans la zone située entre l'école et la salle de Mohiville. Travaux imminents.

Appel à projets mobilité douce

Dans le cadre d'un appel à projets « mobilité douce », la commune a introduit un dossier relatif à l'aménagement d'une liaison douce entre la cité Vivaise et le RAVeL, passant donc par le futur aménagement de la place.

Appel à projets embellissement des cimetières

Il s'agit d'un dossier qui a été déposé dans ce cadre pour embellir et/ou créer des zones de dispersion et de columbariums.

Bâtiment de la barrière d'Hubinne

Le duo de co-accueillante déménage à la fin du mois.

Au niveau du point d'accueil touristique, un appel d'offres est en cours pour l'achat du mobilier.

Création d'une zone d'activités économiques à la Gozée à Natoye

Le projet consiste à créer une micro-zone d'activités économique mixte (ZAEM) au lieu-dit "La Gozée" à Natoye sur des terrains appartenant à la commune. Les terrains concernés font partie d'un ensemble de parcelles inscrites en Zone d'Aménagement Communale Concertée (ZACC) au Plan de secteur. Depuis la mise en œuvre du CODT, le phasage du projet global est possible. La mise en vente des terrains à vocation économique va donc pouvoir débuter.

Question de la CLDR : Quid de la salle d'Achet ?

Le dossier est toujours sous contrôle de la Région wallonne suite aux soucis de pollutions aux hydrocarbures. Ces soucis entrainent une interdiction d'utilisation de la salle car il y a un vrai risque d'explosion. Le coût actuel de la dépollution avoisine déjà les 70.000€.

6. Divers

La proposition est faite de décentraliser certaines réunions de CLDR afin de visiter des projets le plus en amont possible des réflexions et des discussions. Ces visites de terrain permettraient à chacun de mieux visualiser les dossiers traités.

MERCI POUR VOTRE TRAVAIL ET VOTRE INVESTISSEMENT

Pour toute question ou remarque, n'hésitez pas à contacter la FRW :
Denis Defays (d.defays@frw.be – 083/66.07.70)

Hamois - **O**pération de **D**éveloppement **R**ural/ Agenda 21 local

Réunion de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR)
Le 15 novembre 2018

Membres présents :
WARZÉE CAVERENNE V., ROLAND P-H., JADOT L., CELLIER G., DEGOTTE J-P., BERTRAND C., BALLEUX S., DESCAMPS Th., ALHADEFF S., GONDRY Ph., GROTZ A-L., FRIPPIAT W., CARTON A., NIGOT A., DEWEER D.

Directeur Général du Service Provincial d'Aide Familiale (SPAF)
DUBOIS D.

Agent-relais communal :
PECHEUR R.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) :
DEFAYS D.

Excusés
DEPREZ M., BAUDOIN Ch., GAUTHIER J., WATTERMAN A.

1. Approbation du compte rendu du 23 avril 2018

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité, sans remarque.

2. Présentation du projet « Dory » d'Anhée – D. Dubois (SPAF)

Présentation du SPAF

Le Service Provincial d'Aide Familiale (SPAF) est une entreprise privée ayant le statut d'asbl. Elle est constituée d'environ 420 travailleurs compétents dans des domaines variés tels que l'accompagnement à la personne, l'aide pratique dans les petits travaux quotidiens, le soutien dans les tâches ménagères et l'accompagnement des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

Le SPAF est composé des services Aides Familiales, Accompagnatrices à domicile Alzheimer, Aides ménagères sociales et Ouvriers polyvalents, lesquels ont pour mission principale d'organiser l'aide et le maintien à domicile des personnes âgées, handicapées, souffrant de la maladie d'Alzheimer, vivant une situation sociale difficile ou se sentant isolées.

Depuis quelques années, le SPAF a développé des projets de logements permettant une transition entre le domicile et la maison de repos, avec pour objectifs :

- Le maintien de la personne dans son lieu de vie (son village ou sa commune)
- Le maintien maximum de l'autonomie

Des projets d'appartements se sont ainsi développés à Houyet (« Petit Nid d'Houyet ») et Emines.

Présentation du projet « Dory »

Le projet consiste en la création d'un centre multi-services intergénérationnel sur le site de l'ancienne école de la Communauté Française à Anhée. Les services qui prendront place dans ce centre sont :

- Une crèche communale
- Un centre d'accueil de jour pour personnes âgées
- Un local polyvalent qui servira de restaurant éphémère mais aussi de centre de formation pour le SPAF
- Plusieurs appartements, dont un dédié à une fonction de concierge
- Des logements (10 petites maisons) adaptés aux personnes âgées
- Un physio-parc
- Un potager partagé
- Une basse-cour

Le site est stratégiquement localisé au centre du village d'Anhée, à deux pas de la place (et donc des commerces et services) et en bordure de RAVeL. L'objectif est de regrouper sur place plusieurs services d'aide à la personne et dédiés à la famille ainsi que des logements, tout en permettant le développement de synergies intergénérationnelles entre les différentes activités.

Le mécanisme financier

Il s'agit d'un partenariat public-privé initié par la commune d'Anhée. Via deux conventions en Développement Rural, la commune va acquérir le site, l'assainir (destruction des bâtiments et évacuation des déchets d'amiante) et prendre en charge la création de la voirie et le physio-parc. Le reste du site est cédé au SPAF par bail emphytéotique de 99 ans. La seule contrepartie exigée par la commune est la création d'une crèche.

L'accessibilité

Les logements seront accessibles aux personnes de plus de 65 ans ou handicapées, sans prise en compte de leur niveau d'autonomie, c'est-à-dire que des personnes 100% autonomes qui souhaitent anticiper leur vieillissement auront accès aux logements. Les loyers se situent aux alentours des 700 €.

Les équipements

L'ensemble des logements et des zones collectives sont équipés pour faciliter au maximum la mobilité et le maintien de l'autonomie des personnes âgées. C'est notamment le cas pour les salles de douches et les cuisines, dont le mobilier est parfaitement adapté et modulable. Le physio-parc qui sera présent sur le site permettra également le maintien d'une activité physique adaptée ou des activités de rééducation.

3. Etat d'avancement des projets en Développement Rural

Fiche-projet 1.7 Liaison douce Hamois-Achet

Le dossier est toujours en attente d'une signature par le Ministre. La Commune continue à s'informer régulièrement auprès de l'administration régionale (DGO3).

Fiche-projet 1.10 La place d'Emptinne

Suite à la réunion organisée avec les habitants du village le 29 mai dernier, le bureau d'études De Ceuster a élaboré un avant-projet, en concertation avec les TEC, les services de Police, le personnel communal, la DGO1 (aménagement des voiries) et la DGO3 (développement rural).

L'avant-projet est présenté en séance et expliqué zone par zone.

Deux remarques sont émises par la CLDR :

- La CLDR souligne l'absence de modules de jeux dans les aménagements prévus. Les membres du Collège communal expliquent que la commune va avoir l'occasion d'acquérir une parcelle située de l'autre côté du rond-point et que d'autres aménagements pourront y être installés. Le but est de garder la plus grande polyvalence possible sur la place. Des modules de jeux constitueraient une entrave à cette polyvalence. Il est toutefois évoqué la possibilité d'installer des jeux en les intégrant dans le revêtement (une marelle ou un échiquier par exemple).

- La CLDR souligne également l'absence d'un espace couvert sous lequel les jeunes du village pourraient se retrouver. Cette possibilité pourra aussi être étudiée dans le cadre de l'aménagement de la parcelle supplémentaire.

Une réunion plus complète de présentation de l'avant-projet par l'auteur de projet sera organisée dès que l'avant-projet sera finalisé.

4. Etat d'avancement d'autres projets communaux

<u>La plaine Eugénie de Mohiville</u>

Le projet, présenté précédemment en CLDR, a fait l'objet d'un nouveau marché et a été attribué. Il va donc pouvoir avancer et se concrétiser.

<u>Le bois de Cheumont</u>

Le visuel retenu est présenté.



<u>Le centre de Schaltin</u>

Un projet avait été déposé dans le cadre de l'appel à projets « Vis mon Village » de la Fondation Roi Baudouin pour l'aménagement d'un potager collectif au presbytère. Il n'a pas été retenu mais certains aménagements ont déjà été réalisés (nettoyage, plantation d'un tilleul, …). Les châssis du presbytère vont aussi être remplacés.

<u>La Place de la Grette à Natoye</u>

Dans le cadre du partenariat entre la Province de Namur et la commune, 60 heures d'étude vont être consacrées à élaborer un avant-projet. A suivre donc.

5. Divers

- Lors de la prochaine réunion, **un bilan complet de l'avancée des projets** sera réalisé sur base d'un tableau de bord afin d'avoir une vue globale de l'état d'avancement du PCDR.

- Suite aux élections communales, **le quart communal de la CLDR sera revu et actualisé** sur base de la composition du Conseil communal.

- Le Schéma de Développement du Territorial (SDT) propose aux Wallons un ensemble de mesures à moyen et long terme permettant à la Wallonie d'anticiper et de répondre aux besoins futurs de sa population. Tant au niveau local que régional, il servira de fil conducteur dans les choix et les priorités fixés pour atteindre ensemble cet objectif commun. L'élaboration de ce texte a fait appel à de nombreux intervenants, experts en matière d'aménagement du territoire. Aujourd'hui, ce travail est soumis à l'avis des citoyens wallons.

Pour ce faire, **une enquête publique est organisée du 22 octobre au 5 décembre**, afin de recevoir **les remarques, suggestions et propositions alternatives des citoyens.**

Le lien vers les informations et l'enquête publique :
http://lampspw.wallonie.be/dgo4/site_amenagement/amenagement/sdt

MERCI POUR VOTRE TRAVAIL ET VOTRE INVESTISSEMENT

Pour toute question ou remarque, n'hésitez pas à contacter la FRW :
Denis Defays (d.defays@frw.be – 083/66.07.70)